BRICS et Afrique : une chance de souveraineté ou le risque d’une nouvelle dépendance ?

Mamadou Camara



L’élargissement des BRICS ouvre aux États africains de nouvelles possibilités de financement, de commerce et de coopération diplomatique. Mais l’entrée dans un nouveau forum ne suffit pas à garantir l’indépendance économique. Pour que cette ouverture serve les peuples africains, il faudra négocier des partenariats équilibrés, renforcer la production locale et rendre les gouvernements responsables devant leurs citoyens.

Une question qui dépasse le choix entre l’Occident et les BRICS

Le débat sur les BRICS est souvent présenté comme un choix entre deux camps : d’un côté, les puissances occidentales, anciennes métropoles coloniales et institutions financières dominantes ; de l’autre, un bloc qui prétend représenter le « Sud global » et remettre en cause l’ordre international établi. Cette opposition traduit une aspiration légitime : celle de voir les pays africains disposer de davantage de choix et peser davantage dans les décisions qui les concernent.

Mais elle peut aussi conduire à une illusion. Les BRICS ne forment ni une alliance de libération, ni une union politique africaine, ni un bloc parfaitement cohérent. Ils réunissent des États aux régimes, aux intérêts et aux ambitions très différents. Leur existence peut donner aux pays africains de nouveaux leviers. Elle ne garantit ni leur souveraineté, ni leur développement, ni une relation d’égalité.

La vraie question n’est donc pas de savoir si l’Afrique doit choisir entre l’Occident et les BRICS. Elle est de savoir si les États africains peuvent construire une stratégie qui leur permette de négocier avec plusieurs partenaires, de protéger leurs intérêts et de transformer leurs ressources en prospérité pour leurs populations.

Des BRIC aux BRICS élargis : une histoire encore courte

Le sigle « BRIC » a été popularisé au début des années 2000 pour désigner le Brésil, la Russie, l’Inde et la Chine,

alors présentés comme de grandes économies émergentes. Les quatre pays ont commencé à se coordonner politiquement au milieu de la décennie, puis ont tenu leur premier sommet de chefs d'État à Ekaterinbourg, en Russie, en 2009. L'Afrique du Sud a été invitée à rejoindre le groupe en 2010 et a participé au sommet de 2011. Le « S » a alors été ajouté à l'acronyme.

Au départ, les BRICS ne se sont pas constitués comme une organisation dotée d'un traité fondateur comparable à celui de l'Union européenne. Le groupe fonctionne surtout par sommets, déclarations communes et coopération entre ministères, banques centrales et institutions. Son discours porte notamment sur une représentation plus importante des pays émergents dans les institutions internationales, sur le financement du développement et sur une gouvernance mondiale jugée trop dominée par les puissances occidentales.

Une étape importante a été franchie en 2014 avec la création de la Nouvelle Banque de développement, souvent appelée NDB, et la mise en place d'un mécanisme de réserve de devises. La NDB vise à financer des infrastructures et des projets de développement durable. Elle constitue un instrument concret de coopération, même si elle ne remplace ni les banques nationales, ni les institutions financières internationales, ni les financements privés.

Une nouvelle phase s'est ouverte au sommet de Johannesburg, en 2023. L'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont été invités à rejoindre le groupe ; l'Indonésie est devenue membre en

janvier 2025. Les communications officielles du BRICS présentent aujourd'hui un ensemble de onze membres, dont trois pays africains : l'Afrique du Sud, l'Égypte et l'Éthiopie. Le Nigeria, l'Ouganda et plusieurs autres pays ont rejoint la catégorie des « pays partenaires », qui ne confère pas le même statut qu'une adhésion pleine.

Cette distinction compte. Être partenaire ou membre ne signifie pas automatiquement obtenir des investissements, accéder à un financement privilégié ou peser au même niveau que les économies les plus puissantes. L'adhésion est une porte diplomatique ; les résultats dépendent ensuite des accords, des projets et des rapports de force.

Pourquoi les BRICS attirent-ils les pays africains ?

L'attrait des BRICS s'explique d'abord par la recherche de diversification. Les économies africaines commercent avec l'Europe, les États-Unis, la Chine, l'Inde, les pays du Golfe et d'autres régions du monde. Or, dans plusieurs pays, les exportations restent concentrées sur les matières premières : pétrole, minerais, produits agricoles ou métaux. Les revenus de ces exportations peuvent être considérables, mais ils ne produisent pas automatiquement des emplois qualifiés, une industrie locale ou une amélioration durable des services publics.

Les pays africains peuvent donc chercher auprès des BRICS des débouchés commerciaux, des investissements dans l'énergie, les transports, l'agriculture, l'industrie ou les télécommunications, ainsi que des financements moins dépendants des circuits traditionnels. L'accès à plusieurs

sources de capitaux peut améliorer leur capacité à négocier. La coopération scientifique et technologique, la formation et la transformation locale des ressources pourraient également être utiles, à condition d'être intégrées à des stratégies nationales de développement.

Les paiements en monnaies nationales et la réduction de la dépendance au dollar ou à l'euro sont également évoqués dans les discussions des BRICS. Ces initiatives pourraient, dans certains cas, réduire les coûts de transaction et limiter l'exposition aux variations de certaines devises. Mais il faut distinguer ces mécanismes de règlement d'une monnaie commune : les BRICS ne disposent pas aujourd'hui d'une monnaie unique, et les projets de paiements transfrontaliers ne constituent pas encore un système achevé capable de remplacer les grandes infrastructures financières mondiales.

Le sommet de Rio de Janeiro de juillet 2025 a réaffirmé les objectifs de coopération politique, économique et financière et appelé à une représentation plus importante des pays en développement, notamment africains, dans les instances internationales. Cette orientation figure dans les déclarations du groupe ; elle devra être jugée à l'aune des décisions prises, des financements effectivement accordés et de leurs résultats pour les populations.

La colonisation et ses prolongements économiques

Pour comprendre l'espoir placé dans les BRICS, il faut rappeler que l'indépendance politique n'a pas toujours entraîné une indépendance économique pleine. La colonisation a souvent organisé les territoires africains

autour de l'extraction des ressources, de la production de cultures d'exportation et de l'approvisionnement des métropoles. Ces économies, rarement conçues pour favoriser des échanges équilibrés entre pays africains, ont laissé des structures difficiles à transformer après les indépendances.

Dans l'espace francophone, la continuité des relations politiques, monétaires, militaires et commerciales avec la France a nourri le débat sur la « Françafrique » et le néocolonialisme. Le franc CFA, dont l'histoire remonte à la période coloniale, est au cœur de cette controverse. Il est aujourd'hui émis par des banques centrales africaines et s'inscrit dans des accords monétaires qui ont évolué depuis les indépendances. Ses défenseurs mettent en avant la stabilité monétaire et la convertibilité ; ses critiques soulignent les contraintes qu'un régime monétaire fixe peut imposer aux choix économiques et dénoncent une relation historique de dépendance. Le débat porte donc à la fois sur les institutions actuelles et sur l'héritage politique de leur création.

La responsabilité de la France dans l'histoire africaine ne se limite toutefois pas à la monnaie. La période postcoloniale a été marquée par des interventions militaires, des accords de défense, des alliances avec certains gouvernements et des controverses sur les soutiens accordés à des régimes autoritaires. Des chercheurs décrivent la persistance d'une influence française dans les domaines politique, économique et militaire ; les autorités françaises, de leur côté, présentent aussi ces relations comme des partenariats construits après les indépendances. Une analyse sérieuse

doit rendre compte de ces rapports de pouvoir, mais aussi des décisions prises par les dirigeants africains et des intérêts propres aux élites nationales.

Le terme « exploitation » exprime une critique politique forte et largement présente dans le débat public. Pour en mesurer précisément les mécanismes, il faut examiner les contrats miniers ou pétroliers, la fiscalité, le rapatriement des bénéfices, les conditions d'endettement, la propriété des infrastructures et la part de valeur ajoutée qui reste sur le continent. C'est à ce niveau que l'on peut juger si une relation commerciale profite à la population ou renforce une économie tournée vers l'exportation de matières premières.

Lumumba et Sankara : des assassinats qui ont marqué la mémoire politique

La mémoire de Patrice Lumumba et de Thomas Sankara nourrit profondément la défiance envers les puissances étrangères et envers les élites qui ont pu s'allier à des intérêts extérieurs.

Patrice Lumumba, premier ministre de la République du Congo après l'indépendance de 1960, a été assassiné en janvier 1961. La commission d'enquête parlementaire belge a conclu que des responsables belges portaient une responsabilité morale dans les circonstances ayant conduit à sa mort, notamment parce qu'ils n'avaient pas assuré sa sécurité lors de son transfert au Katanga. Des documents américains déclassifiés et une enquête du Sénat des États-Unis ont également établi que des responsables américains avaient organisé un complot visant à assassiner Lumumba.

Cela ne permet pas d'attribuer automatiquement à la France une responsabilité directe dans son assassinat : les faits documentés désignent notamment des acteurs congolais, belges et américains.

Thomas Sankara, président du Burkina Faso et figure du panafricanisme, a été assassiné lors du coup d'État du 15 octobre 1987. En 2022, Blaise Compaoré, son successeur, a été condamné par contumace à la réclusion à perpétuité pour complicité dans son assassinat. Le procès burkinabè a établi des responsabilités pénales dans le volet national de l'affaire. La question d'éventuelles complicités étrangères, y compris le rôle attribué à la France par certains témoins ou commentateurs, demeure controversée et ne doit pas être présentée comme judiciairement démontrée par ce procès.

Ces deux assassinats rappellent une réalité plus large : pendant la guerre froide, les intérêts des puissances, les rivalités régionales et les luttes internes ont souvent convergé au détriment de dirigeants qui défendaient des projets de souveraineté. Mais cette histoire ne doit pas être simplifiée en une explication où toutes les crises africaines seraient uniquement le produit de complots extérieurs. Les ingérences étrangères ont compté ; les divisions internes, les conflits de pouvoir et les choix des gouvernements africains ont également pesé.

Les BRICS sont-ils une alliance égalitaire ?

Les BRICS affirment dans leurs déclarations défendre le respect mutuel, la souveraineté des États et une représentation plus équitable des pays du Sud. Ces principes sont importants. Mais un texte diplomatique ne

suffit pas à rendre les relations réellement égalitaires. Il faut observer qui fixe les conditions des prêts, qui possède les entreprises, qui maîtrise les technologies, qui contrôle les chaînes de valeur et qui assume les risques lorsque les projets échouent.

La Chine occupe une place économique particulièrement importante dans le groupe et entretient avec de nombreux pays africains des relations commerciales et financières de grande ampleur. L'Inde, la Russie, le Brésil et les pays du Golfe ont eux aussi leurs intérêts stratégiques et commerciaux. Ces intérêts ne sont pas nécessairement incompatibles avec ceux de l'Afrique, mais ils ne s'y confondent pas automatiquement.

Un prêt chinois peut financer un chemin de fer ou une centrale électrique ; il peut aussi accroître une dette si le projet est mal conçu, si les revenus attendus ne se concrétisent pas ou si le contrat manque de transparence. Un investissement dans une mine peut créer des emplois et des infrastructures, mais laisser peu de valeur ajoutée sur place si la transformation se fait ailleurs. Une coopération militaire peut répondre à un besoin de sécurité tout en soulevant des questions sur la dépendance opérationnelle, la transparence et le contrôle démocratique.

L'Afrique du Sud offre un exemple concret du rôle possible de la Nouvelle Banque de développement : à la fin de 2025, la NDB recensait quinze projets approuvés dans le pays, pour 6,62 milliards de dollars, dans les domaines des transports, de l'énergie, de l'eau et des infrastructures sociales. Ce chiffre comprend toutefois deux milliards de dollars d'aide d'urgence liée à la pandémie de Covid-19. Il

montre que le financement des BRICS existe ; il ne permet pas, à lui seul, de conclure que tous les projets ont produit des retombées équitables ou qu'ils sont accessibles à l'ensemble des pays africains.

Les crises africaines : des défis qui exigent une stratégie politique

L'Afrique n'est pas un pays unique. Ses États diffèrent par leur taille, leurs ressources, leurs institutions et leur situation politique. Mais plusieurs défis se retrouvent dans de nombreuses régions : chômage des jeunes, dette élevée, faiblesse des infrastructures, accès insuffisant à l'électricité, conflits armés, inégalités, corruption et manque de confiance dans les institutions.

Les difficultés économiques ne se résument pas à la présence de partenaires étrangers. La gouvernance des revenus publics, l'indépendance de la justice, la transparence des contrats, la stabilité politique et la capacité des administrations à mettre en œuvre des politiques cohérentes sont déterminantes. Sans institutions capables de négocier et de contrôler les accords, la diversification des partenaires peut simplement multiplier les contrats opaques et les dépendances.

Les projections publiées par la Banque mondiale en octobre 2025 estimaient la croissance de l'Afrique subsaharienne à 3,8 % pour l'année, tout en soulignant que cette progression restait insuffisante pour créer les emplois nécessaires. La Banque signalait également que le service de la dette extérieure avait plus que doublé en dix ans et que vingt-trois pays de la région étaient en situation de

surendettement ou à haut risque de l'être en 2025. Ces chiffres décrivent une contrainte majeure : les nouveaux financements, quelle que soit leur origine, doivent être évalués selon leur coût, leurs conditions et leur capacité à générer des revenus durables.

Les migrations s'inscrivent dans ce même contexte complexe. Elles sont liées à des parcours individuels, aux conflits, aux écarts de revenus, au manque de perspectives, aux effets du changement climatique et aux liens historiques entre les continents. Le commerce ou les investissements des BRICS ne feront pas disparaître ces causes à eux seuls. Des emplois dignes, une formation accessible, la sécurité et la possibilité de vivre correctement dans son pays sont indispensables pour que les jeunes puissent choisir leur avenir.

La priorité : bâtir une puissance économique africaine

La possibilité la plus prometteuse ne réside pas uniquement dans l'adhésion de quelques États africains aux BRICS. Elle dépend aussi de la capacité des pays du continent à renforcer leurs propres échanges et leur coopération. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a précisément pour objectif de développer un marché commun, de stimuler le commerce intra-africain et de soutenir l'industrialisation. L'Union africaine met également en avant la transformation locale des matières premières, les chaînes de valeur régionales et la diversification des économies.

Cette ambition suppose des choix concrets : construire des infrastructures qui relient les pays africains, harmoniser certaines règles douanières, améliorer l'accès à l'électricité, soutenir les entreprises locales, former les travailleurs et protéger les recettes publiques. Elle exige aussi des gouvernements capables de publier les contrats, de prévenir la corruption et d'expliquer aux citoyens les bénéfices attendus d'un accord.

Les BRICS peuvent contribuer à cette stratégie s'ils acceptent de financer des projets qui renforcent les capacités africaines : transformation des minerais sur place, production pharmaceutique, agriculture et sécurité alimentaire, formation scientifique, accès aux technologies et amélioration des réseaux de transport et d'énergie. Les investissements devraient créer des emplois locaux, former des travailleurs africains, respecter les normes sociales et environnementales et laisser aux États une part équitable des revenus.

Les gouvernements africains peuvent aussi négocier collectivement. Un État isolé face à une grande puissance dispose souvent d'une marge de manœuvre limitée. Des positions communes au sein de l'Union africaine, de la ZLECAf ou des organisations régionales peuvent renforcer leur capacité à fixer des règles et à éviter une concurrence entre pays qui ferait baisser les exigences imposées aux investisseurs.

Conclusion : une occasion réelle, mais aucune libération automatique

Les BRICS représentent une occasion pour l'Afrique dans la mesure où ils élargissent les options diplomatiques, financières et commerciales. Leur développement traduit aussi une contestation du monopole occidental sur certaines institutions et décisions mondiales. Mais les BRICS ne sont pas une garantie de justice économique. Leur composition est diverse, leurs intérêts ne sont pas toujours convergents et leurs membres les plus puissants poursuivent leurs propres priorités.

L'Afrique ne se libérera pas d'une dépendance en s'en remettant sans conditions à une autre puissance. Elle gagnera en souveraineté si elle peut comparer les offres, refuser les contrats désavantageux, transformer ses ressources sur son territoire et utiliser ses revenus au profit de sa population. Cela exige des dirigeants capables de construire une vision de long terme, mais aussi des institutions transparentes, une société civile active et des mécanismes de contrôle démocratique.

La question n'est donc pas de savoir si la Chine, la Russie, l'Inde ou les pays occidentaux seront, par nature, les partenaires les plus vertueux. La question est de savoir si les pays africains pourront imposer des règles équitables à tous leurs partenaires. Les BRICS peuvent fournir de nouveaux instruments. La souveraineté, elle, dépendra de la manière dont les peuples et les gouvernements africains sauront s'en servir.